



Formation

jeunes bénévoles

futurs dirigeants

Dossier de présentation



Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne

3, rue William Henry Waddington - BP 44 - 02003 LAON CEDEX

Tél. : 03 23 28 60 92 - Fax : 03 23 28 60 91 - Email : aisne@franceolympique.com

Site internet : <http://aisne.franceolympique.com>

SOMMAIRE

1) LE CONTEXTE GENERAL	3
2) LES ENGAGEMENTS DU CDOS-AISNE	3
3) LES MODALITES PEDAGOGIQUES D'ORGANISATION	4
4) LES MODALITES D'APPRENTISSAGE	4
A) L'articulation apports théoriques et mise en situation pratique.....	4
B) Les temps sportifs	4
C) Les temps d'échanges sur les problématiques associatives.....	5
D) Une valorisation de l'engagement bénévole grâce au CFGA.....	5
5) LES MODALITES DE PROGRAMMATION	6
A) Dates de formation	6
B) Lieu de formation.....	6
6) LES MODALITES DE RECRUTEMENT DES JEUNES BENEVOLES.....	6
7) L'ACCOMPAGNEMENT POST FORMATION	7
8) LE RESEAU JEUNES BENEVOLES.....	7

PROJET FORMATION 2013

« Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants »

1) LE CONTEXTE GENERAL

Le Ministère des Sports et le mouvement sportif ont décidé, afin de favoriser le renouvellement des générations des responsables associatifs et d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives, de lancer en 2012, le plan « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants » d'associations sportives.

Ce dispositif traduit une volonté de conforter la structuration associative et plus particulièrement des clubs, acteurs de l'animation sportive des territoires, source de cohésion sociale. A travers ce plan, une dynamique visant l'accompagnement des jeunes dans la prise de responsabilités associatives est ainsi lancée.

Face à la réussite probante de l'action mise en place en 2012, le CDOS-Aisne a décidé d'organiser une nouvelle session de formation en 2013.

2) LES ENGAGEMENTS DU CDOS-AISNE

La formation de responsables associatifs est un atout fondamental du développement de notre vie associative, si nécessaire et importante pour la cohésion sociale de nos villes, quartiers et villages. Mais une vie associative dynamique, c'est aussi la rencontre et la discussion entre des adhérents d'âges différents et un partage des responsabilités entre plusieurs personnes.

Le CDOS-Aisne fait de la formation l'un des axes majeurs de son accompagnement auprès des comités sportifs et associations locales sur l'Aisne, grâce à son programme de formations mutualisé avec les Fédérations de Jeunesse et d'Education Populaire. 24 modules de formation de bénévoles sont programmés, de septembre 2012 à avril 2013, sur le département de l'Aisne, avec des thématiques telles que le financement d'une association, l'organisation d'une manifestation, la comptabilité, le projet associatif...¹

Face aux besoins croissants de formation des bénévoles associatifs et dans la juste continuité de sa démarche de formation déjà engagée, le CDOS-Aisne organise, de nouveau, une session de formation de jeunes bénévoles futurs dirigeants sur son territoire.

¹ Retrouvez toutes les informations sur les formations de bénévoles dans l'Aisne, sur le site du CDOS-Aisne : www.aisne.franceolympique.com rubrique « formation de bénévoles ».

3) LES MODALITES PEDAGOGIQUES D'ORGANISATION

La formation 2013 s'articulera autour de 7 thématiques :

- **La découverte de la vie associative :** Eclairage sur les grandes lignes de la loi relative au contrat d'association de juillet 1901, identification des rôles et missions des différents membres d'une association,
- **L'organisation du sport en France :** Présentation générale des acteurs du sport et de leurs prérogatives aux différents échelons territoriaux,
- **La responsabilité des dirigeants associatifs :** Identification des responsabilités incombant aux responsables associatifs dans le cadre des activités développées par leur association.
- **La gestion financière des associations :** Savoir lire et utiliser les outils comptables de base,
- **L'organisation de manifestations :** Connaître les points et démarches incontournables lors de l'organisation d'une manifestation (démarches administratives, réglementation, ...),
- **La construction du projet associatif :** Eléments de définition et acquisition de règles de base pour la construction d'un projet associatif.
- **La prévention et le secourisme :** Formation théorique et pratique permettant l'obtention de l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1),

4) LES MODALITES D'APPRENTISSAGE

A) L'articulation apports théoriques et mise en situation pratique

Afin de faciliter l'apprentissage mais aussi pour rendre la formation plus attractive et ludique, le CDOS-Aisne veillera tout particulièrement à articuler des temps d'apports théoriques avec des temps de travail autour de cas pratiques. L'objectif est de faciliter la mise en application des notions théoriques et de susciter de nouvelles interrogations et échanges entre les jeunes.

B) Les temps sportifs

Des activités sportives vont venir ponctuer la fin de chaque journée de formation. Le CDOS-Aisne va proposer plusieurs activités : Aqua Mundo (Center Parc), Tir à l'Arc et VTT, le tout encadré par des éducateurs diplômés.

En plus d'un temps récréatif, les activités sportives vont permettre d'aborder sous un nouvel angle, les questions d'assurances, de sécurités et de responsabilités inhérentes à l'organisation d'une activité sportive.

C) Les temps d'échanges sur les problématiques associatives

Des responsables associatifs et des jeunes ayant participé à la formation 1000 Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants de 2012, seront conviés à témoigner. Ceci permettra un échange avec des bénévoles ayant plusieurs années d'expérience ainsi que de jeunes bénévoles débutant dans leur fonction bénévole.

D) Une valorisation de l'engagement bénévole grâce au CFGA

Le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA) a pour objet d'encourager et de valoriser l'engagement bénévole des personnes, souhaitant acquérir des connaissances nécessaires pour assumer les responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association. Ce certificat constitue une reconnaissance d'un parcours de formation.

L'obtention de ce CFGA se fait en deux étapes :

- 1) La formation théorique

La formation théorique doit apporter des connaissances suffisantes sur la spécificité du fonctionnement associatif, de ses acteurs et de son environnement. Elle doit également permettre l'acquisition de connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

- 2) La formation pratique

Pour valider la formation, une expérience pratique, réalisée après la formation théorique et sur un temps équivalent à 20 jours effectifs minimum, doit être accomplie dans une association déclarée. Ce temps pratique doit débuter au plus tard 6 mois à compter de la fin de la formation théorique.

Un livret CFGA sera délivré à la fin de la formation théorique à chaque stagiaire. Ce dernier sera à compléter avec les informations du stage pratique et à retourner au CDOS-Aisne. Les modalités de remise officielle du certificat seront précisées par la suite.

La formation « jeunes bénévoles futurs dirigeants » constitue l'occasion de mettre en évidence l'intérêt pour les jeunes de valoriser leur engagement bénévole dans leur parcours scolaire, universitaire voire professionnel. Le CFGA est construit comme un outil favorisant cette valorisation.

5) LES MODALITES DE PROGRAMMATION

A) Dates de formation

La formation Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants sera déroulée du 15 au 19 avril 2013.

B) Lieu de formation

Les jeunes bénévoles futurs dirigeants seront hébergés dans le cadre magnifique des bords du lac de l'Ailette, dans la structure suivante :

Espace Nautique de Cap'Aisne
21 rue du Chemin des Dames - 02860 Chamouille
Site internet : <http://www.capaisne.fr>.



6) LES MODALITES DE RECRUTEMENT DES JEUNES BENEVOLES

La formation de jeunes bénévoles futurs dirigeants sera ouverte à 12 jeunes du département, âgés de 16 à 30 ans, en essayant de respecter la parité homme/femme.

Ces jeunes bénévoles futurs dirigeants devront être licenciés auprès d'une fédération et/ou adhérents bénévoles d'une association sportive. Ces jeunes pourront, à condition d'être titulaire d'une licence sportive, être issus d'une junior association du département de l'Aisne.

Chaque participant devra signaler, au CDOS-Aisne, son intention de participation avant le jeudi 28 février 2013. Un dossier de candidature, comportant une charte d'engagement, sera envoyé à chaque jeune pour retour, au CDOS-Aisne, avant le vendredi 29 mars 2013 (Cf. annexe).

Les dossiers de candidatures seront sélectionnés, par ordre d'arrivée, en respectant la parité homme/femme.

7) L'ACCOMPAGNEMENT POST FORMATION

Le CDOS-Aisne organisera l'accompagnement des jeunes suite à cette formation. La prise de contact pour le questionnaire d'évaluation post formation permet déjà de faire un point d'étape quelques semaines après la fin de la formation.

Au-delà de ce questionnement, le CDOS-Aisne restera disponible pour écouter, orienter et accompagner les jeunes qui le souhaiteront, dans la résolution des problématiques qu'ils pourraient rencontrer (au sein de leur structure associative, d'un point de vue professionnel sportif, etc.)

8) LE RESEAU JEUNES BENEVOLES

Un groupe d'échange a été créé sur un réseau social, par les stagiaires de la session 2012. Le CDOS-Aisne envisage d'intégrer les jeunes bénévoles de la formation 2013 à ce groupe d'échange. Ce dernier pourra être un lieu d'échange d'expérience, de relai et d'accompagnement pour les jeunes bénévoles futurs dirigeants qui souhaitent s'investir et prendre des fonctions dans une association.

Le réseau sera informé des formations, informations et autres événements existants pouvant être intéressants sur le territoire.